



Compte-rendu Assemblée Générale Ordinaire du 02 mai 2026

L'Assemblée Générale Ordinaire s'est tenue le 2 mai sur l'espace extérieur du Club face à la mer. Monsieur le Maire Pierre Luciano représentait la Commune de Saint-Cyr-Sur-Mer, accompagné de Monsieur Xavier Guion, conseiller municipal délégué aux activités nautiques.

* * *

Florence présente le rapport moral de l'année 2025 :

Bonjour à tous et merci d'avoir répondu présents pour notre Assemblée Générale.

Je voudrais commencer cette AG en remerciant le Conseil d'Administration qui cette année encore a donné de son temps, de son énergie, de ses compétences variées pour accompagner les salariés et répondre au mieux aux projets et à vos demandes.

Benoit et Lolo sortent cette année. Nous avons le plaisir de voir Lolo se représenter mais Benoit vous dira tout à l'heure pourquoi il est amené à diminuer son investissement dans le club. Dans l'attente je vous propose de lui dire un grand merci pour toutes ces années d'engagement et pour le boulot réalisé pour la SNGL. Bravo et merci Benoit.

Chacun va vous détailler son domaine d'activités, je vais donc rester très macro.

La SNGL est un club qui vit et qui vit toute l'année avec des propriétaires de bateau, de kayak ou de planches qui sortent régulièrement (c'est un point d'attention fort de notre part pour renouveler les emplacements ou les casiers). La SNGL vit également grâce à une école de voile à l'année. En septembre dernier, suite à une demande forte et grâce à un 3^{ème} moniteur en CDI, nous avons pu remettre en place les séances cata adultes le samedi.

Vous êtes 145 adhérents à notre association et nombreux à participer aux animations proposées tout au long de l'année : en 2025, 3 fêtes du club en janvier, juin et octobre, des essais matériel, la OldSchoolCup, des navigations en faveur du téléthon. Nous avons renouvelé le stage planche à voile et wing en Corse avec 2 sessions de 1 semaine au vu de la demande.

Nous avons embauché Franck en CDI il y a 1 an maintenant. Franck a contribué fortement à la relance d'une équipe jeune compétition et à une activité régulière pour les personnes en situation de handicap. Nous avons sur le parc 2 jolis bateaux qui permettent la navigation handi valide : 1 jeune en situation de handicap et un jeune valide qui naviguent ensemble : quoi de mieux pour l'insertion ?

Bernard vous présentera le bilan financier, nous avons une trésorerie qui nous permet de nous projeter sereinement dans cette nouvelle année et qui a permis en 2025 une hausse salariale pour l'ensemble des salariés de la SNGL.

Le chiffre d'affaires 2025 est très proche de celui réalisé en 2024. Ce sont environ 900 personnes qui ont été accueillies et formées à la SNGL en 2025.

Saint-Cyr est une commune France Station Nautique avec un accès à l'eau privilégié. C'est avec plaisir que nous accueillons les classes primaires de 3 écoles. En 2025, 36 séances ont été réalisées.

Nous avons également formé 479 enfants de collèges, lycées ou classe de mer et réalisé 12 séances handi voile.

Et grâce à JC et Franck, nous formons chaque année les moniteurs de demain, souvent des ex aides moniteurs qui nous ont précédemment aidé durant les vacances d'été.

Le gros investissement réalisé fin 2025 début 2026 concerne les catamarans adulte : le remplacement des 4 Hobbie 16 par des Nacra 500. Par ailleurs nous tenons à proposer du matériel de qualité et en bon état et renouvelons en fonction du besoin.

Pour limiter nos dépenses et après analyse des incidents sur les dernières années nous avons pris la décision de faire évoluer notre stratégie d'assurance : hors bateaux sécurité, nous avons décidé de ne plus assurer les bateaux contre la casse matériel ou contre le vol. C'est une prise de risque volontaire pour répondre à une prime d'assurance qui explosait.

Un autre poste de dépense conséquent concerne le logement des moniteurs saisonniers. Ludo vous a sollicité sur le sujet. C'est via des connaissances que l'on arrive à trouver des locations possibles pour nos moniteurs, merci d'y penser si vous avez des idées.

Pour ce qui concerne le club, nous faisons au mieux avec les services techniques de la mairie pour maintenir nos locaux dans des conditions acceptables.

Nous avons une nouvelle municipalité, l'objectif est de travailler avec la nouvelle équipe sur le club d'aujourd'hui et de demain pour avoir un bâtiment aux normes et pratique d'utilisation pour tous.

Je finirai en remerciant de tout mon cœur les salariés qui ont fait un super boulot en 2025 et grâce à qui le club est ce qu'il est : accueillant, dynamique, un endroit où on a plaisir à se retrouver pour naviguer et partager un bon moment. Et merci également pour tous les conseils que vous nous apportez au quotidien et pour la surveillance et les interventions sur l'eau en cas de besoin.

Merci à JC, Ludo, Franck, Benjamin, Baptiste et Romain.

Et j'en profite pour vous présenter Fanny qui rejoint l'équipe à temps plein jusqu'à fin octobre.

Benoît soumet au vote des adhérents, le rapport moral qui est adopté à l'unanimité.

* * *

Bernard poursuit avec le rapport financier qu'il présente aux adhérents en complément des comptes annuels communiqués à ces derniers en annexe de la convocation à l'Assemblée Générale.

L'année 2025 s'inscrit dans la continuité des années précédentes, avec un équilibre budgétaire, et une trésorerie et des recettes comparables à l'année 2024.

Le Club a réalisé des investissements, notamment dans le cadre de la cession des Hobie Cat 16 et leur remplacement par des Nacra 500.

Il a été décidé par mesure d'économie de ne plus souscrire d'assurances pour les voiliers au regard de la hausse très importante du montant des cotisations et de l'absence d'offre compétitive auprès des autres assureurs.

Il est à souligner une diminution des dépenses liées à l'achat de petit matériel et d'outillage.

Le budget prévisionnel est très prudent afin de maintenir une gestion saine et pérenne de la SNGL.

Le rapport financier est soumis au vote des adhérents. Il est adopté à l'unanimité.

* * *

Benoît prend la parole pour rappeler que son mandat de membre du Conseil d'Administration ainsi que celui de Laurent arrivent à leur terme.

Il exprime le plaisir qu'il a eu de s'investir dans le fonctionnement du Club et l'impossibilité dans laquelle il se trouve actuellement, notamment en raison de ses engagements professionnels, de se représenter pour un nouveau mandat.

Il présente les deux candidats : Laurent pour le renouvellement de son mandat, et Corinne pour le mandat dont il est sortant.

Corinne présente sa candidature. Elle exprime son profond attachement au Club, sa disponibilité et son souhait de s'engager activement dans la vie de la SNGL.

Les candidatures de Laurent et de Corinne sont soumises au vote des adhérents, qui les élisent à l'unanimité.

* * *

Jean-Christophe dresse le bilan des activités du Club pour l'année 2025.

JC rappelle les différents événements qui ont marqué l'activité du Club au cours de l'année écoulée, notamment l'arrivée de Franck, le succès de la OldSchoolCup, les stages de planche à voile en Corse et la montée en puissance du Wingfoil.

Il souligne l'engagement des jeunes dans les activités et le nombre important d'entre eux qui ont suivi avec succès, la formation au diplôme de CQP initiateur voile qu'il a dispensée.

JC exprime son souhait de donner à l'activité Catamaran une nouvelle dynamique autour d'événements réguliers, ce qui n'avait pas été matériellement possible au cours de l'année 2025.

* * *

Ludovic poursuit par un bilan de l'activité de l'école de voile.

Les stages en catamaran, en planche et en Optimist sont toujours nombreux durant les vacances scolaires mais aussi, tout au long de l'année avec différentes écoles et Collèges de Saint Cyr et de la Région ainsi que des stages UCPA.

Ludovic évoque le projet de partenariat avec le Collège pour la création d'une option voile et la nécessité d'avoir le concours des élus pour la réalisation de cet objectif.

* * *

Franck présente le projet handivoile qui a donné lieu à l'acquisition de deux premiers voiliers Hansa, lesquels permettent de faire naviguer des équipages mixtes handi et valide.

L'objectif est de pouvoir acquérir un total de 6 voiliers ainsi qu'une remorque de transport, avec le soutien de mécènes qui ont d'ores et déjà été sollicités, pour participer à des compétitions locales, nationales et internationales organisées par le mécène IPSA.

Franck souligne également la création d'une équipe de jeunes qui participent avec plaisir et avec succès, à des régates critérium en optimist.

* * *

Béatrice fait un bilan de l'activité planche à voile au sein du Club.

Elle sera la référente du Conseil d'Administration pour l'activité, qui conserve une excellente dynamique à la SNGL qu'il s'agisse de la planche à voile ou du windfoil.

Les pratiquants ont toujours autant de plaisir de se rencontrer au Club et de partager des navigations tant en semaine que le week-end.

Le stage organisé au printemps 2025 en Corse avec Jean-Christophe a de nouveau été un énorme succès.

* * *

Benjamin propose aux adhérents de remercier Florence pour son engagement toujours aussi fort au sein du Club en sa qualité de Présidente et pour son excellente gestion de la SNGL.

Il sera le référent du Conseil d'Administration pour l'activité catamaran et dériveur et exprime sa motivation pour collaborer à l'organisation d'événements pour les catas. Le nombre de dériveurs est en hausse au sein du Club et cette dynamique doit également se poursuivre.

La SNGL poursuit son projet « Joli Club » et il est nécessaire d'être associé par la nouvelle municipalité à une concertation régulière avant tout projet de rénovation ou de restructuration des bâtiments.

* * *

La parole est ensuite donnée à Monsieur le Maire qui remercie le dynamisme et la bonne gestion de notre association.

L'assemblée générale se termine par un verre partagé entre tous les adhérents.

Le secrétaire général

Benjamin CORDIEZ